

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	8h45-13h/13h30-17h30
Mardi	8h45-13h/13h30-17h
Mercredi	8h45-12h30
Jeudi	8h45-13h/13h30-17h
Vendredi	8h45-13h/13h30-15h30
Samedi	10h00-11h45

Tél : 05 55 95 88 79

Secrétariat fermé du 14 août au 2 sept.

Durant cette période, les élus assureront une permanence du lundi au vendredi de 10h à 11h45.

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, vous pouvez joindre un élu de 7h à 20h au 06.82.11.40.11

Mail : mairie@lamazierebasse.fr

Site : www.lamaziere-basse.fr



OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Mardi	9h-12h
Jeudi	9h-12h
Samedi	9h30-12h30

Tél : 05 55 95 83 00

Vie Pratique

Boulangerie « La Maziéroise »

Horaire d'hiver :

- ❖ Mardi au Samedi : 9h00 - 12h30
- ❖ Dimanche : 8h30 - 12h30

Horaire d'été (du 8 juillet au 24 août) :

- ❖ Mardi au Samedi : 8h30 - 12h30
- ❖ Dimanche : 8h - 12h30

+  une tournée organisée l'après-midi.
Plus de renseignement au 05 55 95 83 21.

Voirie

La Préfecture vient de nous faire savoir que notre demande de subvention pour des travaux sur les routes communales en 2025 n'a pas été retenue. Nous avons donc décidé de financer la remise en état de la route du Verdier sur les fonds propres de la commune. La consultation des entreprises sera lancée prochainement. Les travaux pourraient être réalisés à l'automne.



Projet de création d'un café-restaurant

Suite à la fermeture du restaurant Le Repère, la municipalité a lancé une réflexion en vue de créer un nouvel établissement.

La réunion du 28 février a rassemblé une cinquantaine de personnes et permis d'évoquer différentes pistes. Un groupe s'est constitué pour élaborer un questionnaire afin de recueillir les avis des habitants. Plus d'une centaine de réponses ont été reçues et ont mis en évidence les souhaits et les inquiétudes des uns et des autres.

La Licence IV ayant été acquise par la Commune, il fallait trouver des locaux susceptibles d'accueillir un café ou un restaurant. Les maisons du 10 et du 12 place de l'église (ancienne boucherie et maison mitoyenne) ont fait l'objet d'études par des professionnels. En les réunissant, il s'avère possible d'y installer un tel établissement. Le Conseil municipal du 23 mai a donc délibéré en faveur de l'acquisition de ces deux maisons.

Une étude est actuellement conduite par le Conseil départemental et la Chambre des Métiers, afin d'évaluer la viabilité financière d'un restaurant. Les résultats de ce travail permettront d'arbitrer entre restaurant et café bar.

S'il était décidé de s'en tenir à un café associatif, le programme de travaux devrait être différent. L'une des deux maisons pourrait alors être réaménagée en logement.

Le choix entre les différents projets pourra sans doute être fait d'ici la fin de l'année, mais l'importance des travaux à réaliser ne permet pas d'espérer ouvrir avant 2027.

Quelle que soit la décision retenue, des investissements importants seront nécessaires. La situation financière de la commune est saine et permettra de faire face à ces dépenses. Toutefois, nous commençons dès à présent les recherches de subventions.

Les prochains bulletins municipaux vous tiendront informés....

... Étang de Montsour et route départementale 100

Cela fait maintenant de longs mois que la RD 100 est fermée du fait de l'état de la chaussée de l'étang de Montsour. La famille MIFSUD, propriétaire de l'étang, ne pouvant faire les travaux réclamés par les services de l'Etat, dont le coût est estimé à 220 000 €, a proposé à la Commune de le lui céder au prix symbolique de 1 000 €. Le conseil a décidé de procéder à cette acquisition.

Ce site magnifique contribue à l'attractivité de notre Commune, de nombreux habitants y sont très attachés. De plus, la mise aux normes de l'étang est un préalable indispensable aux travaux permettant la réouverture de la route.

Les travaux de mise aux normes seront à la charge de la commune. Compte tenu des subventions pouvant nous être attribuées, le reste à payer serait de 120 000 € (le coût de réfection de la RD 100 étant supporté par le Département).

Transfert des compétences eau et assainissement

Jusqu'à présent, la Commune gère les réseaux d'eau potable et d'assainissement, **c'est le principe de la régie**. La loi du 3 août 2018 qui rendait obligatoire le transfert de ces compétences a été récemment modifiée et ce transfert est désormais facultatif.

Il est probable que les communes restant en régie ne soient pas prioritaires pour obtenir des subventions. Or, les travaux à prévoir pour faire face aux contrôles de plus en plus rigoureux et engager la rénovation de nos canalisations qui, pour l'essentiel, datent des années 1970, seront considérables.

L'hypothèse que nous retenons est d'adhérer au syndicat du Riffaud, auquel nous sommes déjà raccordés, pour faire face aux besoins exceptionnels en période de sécheresse. Rejoindre ce syndicat aura des conséquences importantes :

- La mutualisation des personnels et des matériels pourra nous être utile, pour faire face à l'indisponibilité du fontainier municipal. La gestion regroupée permettra sans doute de profiter d'une meilleure technicité et les travaux pourront être mieux financés.
- Une vigilance particulière devra cependant être portée aux conséquences pour les personnels, à la programmation des travaux, à l'évolution des tarifs ...

Il faut cependant être conscient que, dans les années à venir, les tarifs de l'eau augmenteront sensiblement quel que soit le mode de gestion retenu. Une réunion d'information sera organisée dès que nous disposerons des informations nécessaires.

COMMÉMORATIONS

Commémoration du 8 mai 1945 :



Samedi 17 mai, une commémoration sous le soleil à Lamazière-Basse.

Une soixantaine de personnes ont assisté à la conférence, donnée par Pierre Courteix. Consacrée à Simone de Lattre de Tassigny, veuve du Maréchal, cette présentation a permis de découvrir son engagement en faveur de la mémoire des sacrifices de la 2ème guerre mondiale, mais aussi son implication en tant qu'élue, marquant une étape dans l'accession des femmes aux responsabilités publiques.

La conférence s'est poursuivie par un hommage au cimetière communal, en présence de l'association du Souvenir français. Cette après-midi s'est conclue par un vin d'honneur très réussi.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Repas de la Cuisse de bœuf : SAMEDI 14 JUILLET, salle Davoine.

Menu 25 € (gratuit pour les moins de 10 ans)

- Terrine de gibier
- Melon – tomates
- Taboulé – salade
- Macédoine – œuf
- Cuisse de bœuf
- Légumes
- Fromages – dessert



Réservations : 06 07 24 27 28 ou

06 03 30 14 39 ou 06 40 10 51 75

Ball-Trap : SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AOUT 2025, de 10h à 19h, au stade.

1^{er} lot : 250€, 2^{ème} lot : 150€, 3^{ème} lot : 100€.
Buvette et restauration sur place.

LOU MAZIÉRAT

Repas à Soursac

Ce dimanche 4 mai, vingt-neuf personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas de printemps au restaurant « Le Soursacois ».

L'ambiance fut chaleureuse et le repas très bon.



Nous sollicitons nos adhérentes et nos adhérents pour la fabrication de décorations vendues au marché de Noël, rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredi à la salle des associations en même temps que la belote.

PARIS / LAMAZIÈRE-BASSE

Les Boucles Maziéroises auront lieu les 9, 10 et 11 août, avec des parcours vélo pour tous les niveaux.

Moment fort le dimanche 10 août avec l'après-midi l'arrivée des participants d'une boucle de 45 km suivie par l'arrivée d'une grande boucle de plus de 150 km attendue pour 19h au son des cloches.

La soirée festive se poursuivra à la salle Davoine avec orchestre et traiteur. Tarifs : 20 € pour les membres, 35 € pour les non-membres.

Inscriptions par SMS au 06 03 91 72 56 ou par mail à parislamazierebasse@free.fr, jusqu'à fin-juillet. Parcours disponibles sur www.parlabas.com.

Un week-end sportif et convivial à ne pas manquer



LES VERGERS DES MAZIÉROIS

Fête de la Pomme

La fête de la pomme aura lieu cette année le **dimanche 19 octobre**. Si vous ne ramassez pas vos pommes, les membres de l'association peuvent effectuer un glanage pour participer à la pressée collective. Vous pouvez nous contacter au 06 87 38 50 62 ou par mail

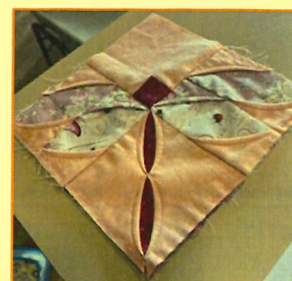
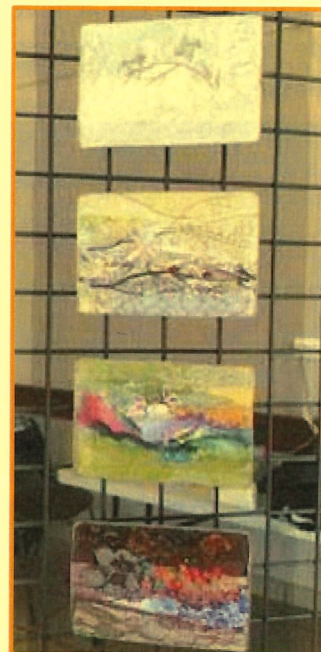
lesvergersdemazierois@gmail.com

PATCHWORK & COMPAGNIE

Vendredi 25 avril, nous avons reçu l'artiste Ina Starescu pour un stage en art textile. Nous étions 20 participantes à la salle Davoine pour une journée très créative. Le thème était « les quatre saisons » et chacune a choisi de réaliser sa saison préférée.

Mardi 29 avril, nous avons exposé dans la vitrine de la mairie notre panneau « Corrèze », fruit d'un travail d'équipe où chacune a réalisé un panneau représentatif de notre département. Les blocs ont été placés dans une logique géographique puis des broderies ont agrémenté l'ensemble, contour, rivières, fleurs, fruits, animaux. Ce panneau sera bientôt placé dans la salle des associations.

Vendredi 9 mai nous avons participé aux 12 heures du patchwork à Uzerche. Cette journée était organisée par France Patchwork. Les 40 participantes ont tourné sur 4 ateliers de création, ce fut une journée très intéressante et très conviviale.



Viv'Eau Vianon : La Corrèze, je l'aime, je la préserve

C'est un groupe modeste, mais courageux qui s'est retrouvé, le samedi 26 avril dernier, au bord du Vianon pour réaliser une opération de nettoyage entrant dans le cadre de l'initiative du Département de la Corrèze : "La Corrèze, je l'aime, je la préserve" et s'inscrivant dans le programme des activités de « Viv'Eau Vianon ».

Après avoir partagé un « combo » café / viennoiseries d'usage offert par la Truite Neuvisoise pour se mettre en jambes, Patricia, Laura, Julien, Jean-Marc, Barbara et Sébastien, citoyens, et élus de Lamazière-Basse et Saint-Hilaire-Luc ont pu extraire des zones de pente environ 4m³ de déchets...

Dans ce délaissé routier, nous avons retrouvé de tout : des appareils électroménagers, des bouteilles en verre et en plastique (très nombreuses !), du mobilier et ustensiles de cuisine, des médicaments, mais aussi de la literie, des parpaings, des bidons dont certains encore remplis d'huile de vidange, ou encore une voiture qui reste à extraire...

Un grand merci à nos 6 courageux du jour pour leur venue et participation précieuse à ce grand nettoyage de cette décharge sauvage dans les côtes du Vianon.

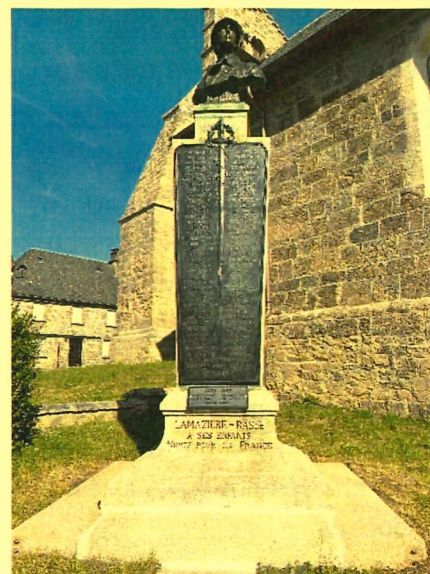
La matinée s'est achevée comme elle a commencé : par un moment de convivialité, avec un petit pot offert par la mairie de Lamazière-Basse.



Vendredi 30 mai :



90 participants à la visite organisée pour l'association les Vieilles Maisons françaises.



Le monument aux morts a été rénové.

ÉTAT-CIVIL – MARIAGES : Ont été célébrés...



Le 12 avril 2025, le mariage de **Christine JANVIER** et **Jean-Luc DESTOMBES**.



Le 26 avril 2025, le mariage de **Jennifer DUTECH** et **Stéphane DARCEL**.



Le 31 mai 2025, le mariage de **Anne GRAND** et **Paul ASTRUC**.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !